



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mesure d'accompagnement de la Ville de Nîmes suite aux évènements du 10 juillet

Cette nuit, une terrible fusillade a eu lieu au Mas de Mingue, ayant causé le décès d'un habitant. La situation a créé une certaine panique et des familles affluent vers le repère d'accompagnement que constitue le centre social Jean Paulhan.

Aussi, M. le Maire, sur proposition de François COURDIL, Adjoint délégué aux centres sociaux, a décidé de mettre en place depuis ce matin un Accueil d'Appui Psychologique avec des entretiens individuels d'urgence.

M. le Maire s'indigne : « Je suis profondément attristé par les fusillades survenues dans la nuit de jeudi à vendredi, au Mas de Mingue. Ces actes de violence, vraisemblablement liés au narcobanditisme, viennent une nouvelle fois frapper notre ville. J'adresse tout mon soutien aux proches des victimes, et en particulier à la famille de la personne décédée, à qui je présente mes condoléances les plus sincères. »

La Ville de Nîmes s'est associée à l'équipe psychologique de l'École des parents et des éducateurs du Gard qui sont mobilisés pour des entretiens individuels et collectifs. La mission locale a également dépêché un psychologue.

François COURDIL souligne ainsi l'implication des agents de la Ville de Nîmes et ses partenaires : « Je salue l'engagement des agents du Centre social mobilisés auprès des familles, dès les premiers instants. Le quartier est sous le choc. Le centre social constitue un lieu repère sur le quartier. »

Dès cette après-midi, à la demande de M. le Maire, Franck PROUST, Premier Adjoint, se rendra sur site.

La cellule d'urgence médico-psychiatrique du Gard prendra elle en charge les cas les plus lourds et nécessitant un accompagnement psychiatrique.